

# Parcours Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires (ELE-franco-hellénique)

Master Didactique des langues

- > Composante : Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- > Ouvert en alternance : Non

## Présentation



Le parcours ELE-franco-hellénique s'effectue après une première année de Master Didactique des langues. La première année offre une formation pour les personnes se destinant à l'enseignement du français à des publics non francophones, adultes, adolescents ou enfants, en France ou à l'étranger. La formation est proposée en présentiel et à distance.

Master d'enseignement à l'international conçu par la Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université d'Angers et le Département de Langue et Littérature françaises de la Faculté des Lettres de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes, le parcours ELE-franco-hellénique s'adresse aux enseignants et futurs enseignants, tant grecs que français, mais aussi des étudiants internationaux, qui souhaitent être formés à la diversité culturelle et linguistique qui caractérise aujourd'hui les publics scolaires européens, et propose un parcours professionnel qui s'articule sur deux semestres : le premier à Angers, le second à Athènes. Les enseignements sont dispensés en français sur les deux sites. Appuyée sur des cours, des séminaires et des conférences, la formation théorique se double d'une formation pratique qui s'appuie sur des stages tuteurés et des projets éducatifs menés en équipe, réalisés dans les deux pays auprès d'institutions scolaires et universitaires.

## Objectifs

- Enseignement / formation : enseignement des langues, notamment FLE, en contexte scolaire (primaire et secondaire).
- Coordination pédagogique : capacité à animer des équipes pédagogiques, concevoir les syllabus ou les référentiels et les matériels d'enseignement ou de formation correspondant à ces objectifs.
- Ingénierie de formation : capacité concevoir des programmes et des pratiques d'évaluation adaptés, à aménager ou à orienter des programmes, syllabus ou des matériels d'enseignement, pour assurer une meilleure adéquation à des situations éducatives.
- Conseil en langues : capacité à mener des audits sur les problèmes de formation en langue(s) (FLE plus particulièrement).

## Savoir-faire et compétences

Compétences développées :

- Compétences nécessaires à l'enseignement du français ou d'autres langues dans un contexte multilingue (préparation de matériel pédagogique pour la classe, compréhension et gestion de l'hétérogénéité linguistique et culturelle, responsabilité en termes d'évaluation, de construction et de correction de tests linguistiques).
- Capacité d'analyse des contextes éducatifs simultanément francophones et multilingues.
- Capacité à impulser des enseignements fondés sur le plurilinguisme et les approches plurielles des langues et des cultures.
- Capacité à mettre en œuvre un enseignement qui s'appuie sur l'intercompréhension entre les langues, à concevoir des programmes fondés sur la didactique intégrée des langues.
- Capacité d'assurer des fonctions de conseil auprès des enseignants, de coordonner une équipe pédagogique, de concevoir et d'animer des formations professionnelles destinées aux personnels enseignants.

L'acquisition des compétences théoriques, conceptuelles et pratiques (méthodes, outils) est assurée au travers des Unités d'Enseignement (UE) dont l'articulation et le contenu ont été définis en commun par les deux institutions en charge de la formation de façon à assurer une approche résolument tournée vers le plurilinguisme et la pluralité culturelle.

## Organisation

### Contrôle des connaissances

- Les modalités de contrôle des connaissances sont identiques aux deux sessions.
- Semestre 3 : session 1 en janvier, session 2 en mars. Semestre 4 : session 1 en mai-juin, session 2 en octobre.
- Toutes les UE sont validées par une note, sauf les UE "Initiation/préparation à l'observation de classe", "Théories et cultures d'apprentissage des langues" (S3) et le cours de langue grecque pour les étudiants n'attestant pas de connaissances de base en grec moderne (S4), sauf s'ils souhaitent faire valider leurs compétences linguistiques en grec moderne par une certification, auquel cas cette UE vaut UE de LVE (4 ECTS).
- Toutes les UE du semestre 3 sont compensables entre elles et avec celles du semestre 4, à l'exception de l'UE de langue vivante étrangère (S4) qui demeure non compensable.
- Toutes les UE ont un coefficient 1 sauf le mémoire de recherche qui a un coefficient 2.
- Nombre d'ECTS au S3 :  $6 \times 4 + 2 \times 3 = 30$  ECTS (+ éventuellement 4 ECTS si UE 17)
- Nombre d'ECTS au S4 :  $3 \times 3 + 12 + 9 = 30$  ECTS (+ éventuellement 4 ECTS si UE de LVE validée)

Le mémoire

Le mémoire est un travail de recherche scientifique d'un format de 60 à 80 pages maximum (hors annexes). Il implique, pour partie, la collecte et le traitement de données selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans les UE « Méthodologie de recherche en éducation » et « Méthodologie du mémoire de recherche ». Il doit être réalisé sous la direction d'un des enseignants de la formation. Il est rédigé en français, accompagné d'un résumé (300 mots maximum) et de 3 à 5 mots-clés en français, en grec et en anglais en 4<sup>e</sup> de couverture. Il donne lieu à soutenance orale en français devant un jury franco-grec. Cette soutenance donne lieu à rapport écrit du jury.

## Aménagements particuliers

Le diplôme obtenu à l'issue de la formation est un diplôme conjoint, délivré sur parchemin unique et signé des deux établissements partenaires.

### Dispositions financières

Les étudiant(e)s bénéficient des bourses de mobilité Erasmus pour couvrir une partie des frais associés à leur séjour en Grèce ou en France, selon les cas. Ces bourses sont toutefois accessibles seulement aux étudiant(e)s originaires de l'Union européenne ainsi que des pays en accession. Ces bourses couvrent partiellement les frais de séjour et de déplacement des étudiant(e)s.

# Admission

## Conditions d'admission

RECRUTEMENT POUR 2021/2022

[Master 1 candidater via eandidat](#) accès du 26 avril au 15 mai 2021

[Master 2 candidater via eandidat](#) accès du 17 mai au 18 juin 2021

Les candidatures sont examinées à Athènes et à Angers selon des modalités spécifiques à chaque établissement, sur la base du projet professionnel des candidats. À Angers, les conditions d'admission sont celles définies par l'ensemble des parcours de M2.

Le nombre de places dans ce parcours, en additionnant les candidats recrutés à Athènes et ceux recrutés à Angers, est fixé à 8 maximum, en raison des capacités d'encadrement dans l'un et l'autre établissements.

## Public cible

En M1

Étudiants titulaires d'une licence de lettres, LLCE, LEA, parcours (ou mention) FLE.

Étudiants pouvant faire valoir une formation et/ou une expérience dans le domaine de la didactique des langues étrangères (nécessité de présenter un dossier à une commission de validation d'études, d'acquis professionnels ou d'expérience).

Une convention signée avec l'Alliance Française de Paris permet aux titulaires du DAEFLE d'entrer en M1 en bénéficiant de l'équivalence de certaines UE lorsqu'ils sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (licence ou équivalent) et d'entrer directement en M1 lorsqu'ils sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2.

Qui peut être candidat à l'entrée du Master 2 parcours franco-hellénique "Enseignants de langues en Europe" (ELE) ?

- Étudiants inscrits à l'Université d'Angers en Master 1 Didactique des langues-FLE (en présentiel ou à distance), à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes ou dans une formation équivalente dans une autre université.
- Enseignants et autres acteurs du monde éducatif, en particulier ceux qui travaillent pour l'enseignement des langues et/ou la formation linguistique des publics migrants.
- Enseignants qualifiés (Capes, Agrégation, Professorat des écoles...) pouvant justifier d'une expérience d'au moins trois années à temps complet dans le domaine de l'enseignement des langues, même s'ils ne possèdent pas de Master 1, et moyennant l'agrément de leur dossier devant la commission de validation d'acquis professionnels (voir pour cela les services concernés).

## Pré-requis obligatoires

- Maîtrise de la langue française au niveau C1 minimum.
- Niveau minimum d'études requis pour intégrer la formation : Bac+4 ou Master 1 ou Maîtrise ou diplôme équivalent à la capitalisation de 240 ECTS. La validation d'acquis d'études ou d'expérience professionnelle s'effectue selon les modalités générales existantes.
- Domaine d'études requis : toute spécialité ayant un rapport direct avec la didactique des langues.
- Capacités de conceptualisation, de théorisation.

## Pré-requis recommandés

- Formation dans le domaine de la didactique du FLE et/ou une expérience d'enseignement dans ce domaine.
- Expérience dans le cadre universitaire ou professionnel (assistantat, Erasmus, lectorat, au pair etc.) dans un pays autre que le pays d'origine.
- Expérience (enseignement, animation) avec des enfants et/ou des adolescents.
- Maîtrise (niveau B2) d'une seconde langue (anglais, espagnol, allemand, italien etc.).

## Et après

---

### Poursuite d'études

Possibilité de poursuivre en thèse, de préférence en cotutelle.

### Insertion professionnelle

Emplois d'enseignement et de diffusion des langues, en particulier le FLE, dans différents contextes éducatifs, à différents niveaux d'éducation et de formation : éducation plurilingue, insertion des élèves allophones, diversité linguistique et culturelle des publics scolaires.

Emplois de coordinateurs pédagogiques, ingénieurs de formation, chargés d'élaboration de cursus, concepteurs de programmes, conseillers pédagogiques dans les écoles de langues, publiques ou privées (France ou étranger), inspecteurs, formateurs d'enseignants ou de formateurs, concepteurs de matériels et logiciels pédagogiques dans le milieu de l'édition.

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Responsable pédagogique

MI à distance – Didactique des langues

✉ [emmanuelle.gadet@univ-angers.fr](mailto:emmanuelle.gadet@univ-angers.fr)

#### Responsable pédagogique

MI Présentiel – Didactique des langues

✉ [emmanuelle.gadet@univ-angers.fr](mailto:emmanuelle.gadet@univ-angers.fr)

#### Responsable pédagogique

M2 Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires – Emmanuel Vernadakis

✉ [emmanuel.vernadakis@univ-angers.fr](mailto:emmanuel.vernadakis@univ-angers.fr)

#### Responsable pédagogique

ELE – Athènes – ANASTASSIADÍ Marie-Christine didactiques langues – ELE Athènes

✉ [mcanast@frl.uoa.gr](mailto:mcanast@frl.uoa.gr)

#### Contact administratif

Marie Gomes

✉ [mlddl@univ-angers.fr](mailto:mlddl@univ-angers.fr)